

LA PROCHAINE REUNION du Club se tiendra :

le jeudi 15 mai 1997

à partir de 20h.15 en la salle du premier étage de la "Brasserie du Commerce", rue du Commerce, 26 à WAVRE.

Les lots de la réalisation inter-membres sont exposés à partir de 19h.30

- Minicauserie : "Nos reines de Belgique", par Alain Pipart, trésorier du club philatélique de Wavre.
- Distribution des nouveautés par André Clusman.
- Tombola animée par Jean Deraed :

Belgique : N° 860/62 * - Breendonck	1.350 BEF
Belgique : N° 761/72 * - Exportation belge	745 BEF
Belgique : N° 1102/07 * - Culturelle	425 BEF
Belgique : N° 2387/89 ** - Culturelle.....	270 BEF
Belgique : N° 2418/21 ** - Champignons	260 BEF
Belgique : N° 2465/67 ** - Culturelle.....	240 BEF
Belgique : N° 2065, 2150, 2264, 2302, 2339 ** Philatélie de la Jeunesse.....	220 BEF
Belgique : N° 2477/80 ** - Petits mammifères.....	200 BEF
Belgique : BF 55 ** - 150 ans de l'Indépendance.....	160 BEF
Belgique : N° 1785/88 ob. - Solidarité.....	120 BEF
France : N° BF 11 ** - Droits de l'homme	160 FRF
Gde. Bretagne : N° 423/28 ** - Reine Elisabeth II.....	28 FRF
Allemagne : N° 426A/B * - 30 juin 1930	25 FRF
Berlin occidentale : N° 192 ** - Hauptmann	23 FRF
St-Marin - Hong-Kong : FDC ob.	75 BEF

PETITES ANNONCES

A donner feuilles de réemploi format Din A4.

Recherche emballages de sucre du monde entier.

Guy Otten, rue Haute, 24 - 1300 Wavre.

ECOLE DES JEUNES

La prochaine réunion de l'école des jeunes aura lieu le vendredi 30 mai à partir de 17h.30, à la Brasserie du Commerce, rue du Commerce, 26 à Wavre (1er étage).

Renseignements : Alain PIPART - tél.: 010/22.37.79

PROCHAINES MANIFESTATIONS

Ottignies : lundi 19 mai : Grande brocante à Cérroux

M. Mattioli - tél.: 010/61.43.35

Charleroi : vendredi 23, samedi 24 et dimanche 25 mai : CAROLOPHILEX-JUNEX '97. Palais des Expositions, hall 2.

Expositions philatéliques nationales compétitives.

Entrée gratuite. Présence des entreprises postales de France, Italie, Luxembourg et Belgique.

Le 23 : de 14 à 18h.00 - Les 24 et 25 : de 10 à 18h.00

Charleroi : samedi 14 juin de 9 à 17h.00 : Grande bourse philatélique marcophilie, cartophilie...

Institut St-André, rue du Parc, 6 - Entrée gratuite.

SERVICE CIRCULATIONS

Bernard Hanno, responsable du service des carnets de circulation, insiste, une fois de plus, sur le fait que les carnets ne peuvent être conservés que **CINQ JOURS AU MAXIMUM...** Certains, plus occupés que Boris Eltsine et Bill Clinton réunis, gardent les carnets pendant un mois et ne prélèvent rien... Il est important de respecter le délai fixé pour permettre à un maximum de membres de voir tous les carnets. Faudrait-il, comme autrefois, fixer une amende de 20 F. par jour de retard ? A bon entendeur, salut!

UNION DES CERCLES PHILATÉLIQUES

DE LA RÉGION BRUXELLOISE

Notre club faisant partie de l'Union des cercles philatéliques de la région bruxelloise, tous nos membres, sur présentation de leur carte, peuvent assister aux réunions dominicales de l'Union, réunions qui se tiennent au Résidence Palace, rue de la Loi à Bruxelles, de 9h. à 12h.00.

Voici les dates des prochaines réunions :

- 4, 11 et 25 mai
- 1er, 8 et 22 juin
- 7, 14 et 28 septembre
- 5, 12 et 26 octobre
- 2 et 9 novembre
- 14 et 28 décembre.

Concours du Cercle Philatélique de Wavre

RÈGLEMENT

- Le concours est ouvert à tous les membres en ordre de cotisation.
- L'objet du concours portera uniquement sur la présentation d'un timbre-poste de Belgique et comportera 4 étapes (mars, juin, septembre, novembre).
- La pièce du concours devra être mise sous carte bande "cristal" au verso duquel sera indiqué le nom et le prénom du participant.
- Les participants devront remettre leur pièce lors des réunions de juin, septembre et novembre chez A. Pipart (responsable du concours).
- La cotation des pièces se fera sur base de critères qualitatifs et objectifs et sur 100 points par 4 juges, membres du comité du C.P.W.
- Après cotation, les pièces seront remises à leur propriétaire le mois suivant le concours (exception pour juin) avec proclamation du résultat de l'étape.
- La proclamation du classement final et la remise des prix se feront lors de notre assemblée générale de décembre.
- De nombreux et beaux prix viendront récompenser les lauréats.
- Tous les différends seront débattus et tranchés par le comité du club philatélique.
- L'important est de participer.
Nous espérons que vous y serez nombreux.

2ème étape : Question du mois de juin

Belgique : **timbre "Baudouin" type Velghe**

- cachet d'une commune du Brabant Wallon 30 pts
- cachet d'une commune de la région Wallonne 20 pts
- cachet d'une commune de la région flamande 10 pts
- cachet de la région Bruxelloise 5 pts
- cachet oblitérant manuel 30 pts
- cachet oblitérant mécanique 10 pts
- qualité de l'oblitération 20 pts
- qualité de la dentelure 20 pts

3ème étape : question du mois de septembre

Belgique : **timbre classique n° 1 à 12 (COB)**

- qualité des marges 40 pts
- fraîcheur du timbre 30 pts
- qualité de l'oblitération 30 pts

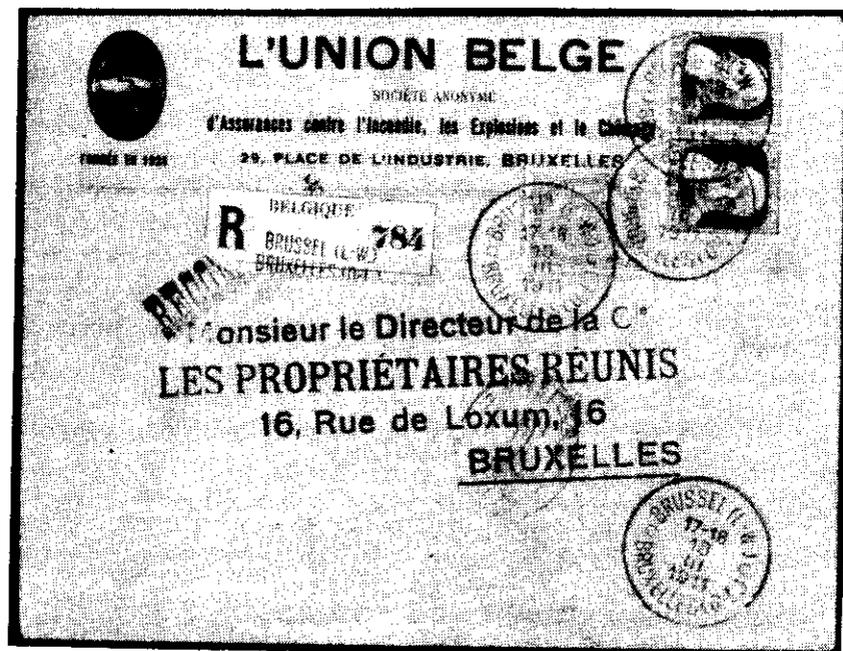
4ème étape : question du mois de novembre

Belgique : **un timbre de Noël**

- date de l'oblitération entre le 15/12 et le 15/01 40 pts
- autre date 20 pts
- oblitération manuelle 20 pts
- oblitération mécanique 10 pts
- qualité de l'oblitération 20 pts
- qualité de la dentelure 20 pts

BRUSSEL(L.-W.) BRUXELLES(Q.-L.)

TYPE 9 c : CACHET A DATE SIMPLE CERCLE OBLITERANT Ø 28 MM
BILINGUE A PREDOMINANCE NEERLANDAISE
CARACTERES "ANTIQUES" DE 3 MM - MILLESIME EN QUATRE CHIFFRES
LITTERA DOUBLE : C C (DE PART ET D'AUTRE DU BLOC DATEUR)
BLOC DATEUR SUR 4 LIGNES (HEURE - JOUR - MOIS - ANNEE)
MOIS EN CHIFFRES ROMAINS - HEURE EN DEUX CHIFFRES
DENOMINATION ABREGEE EN : BRUSSEL(L.-W.) BRUXELLES(Q.-L.)



LETTRE RECOMMANDEE D'UN POIDS MAXIMUM DE 60 GR. (TRIPLE PORT) EXPEDIEE LE 10/3/1911
VERS LA VILLE.

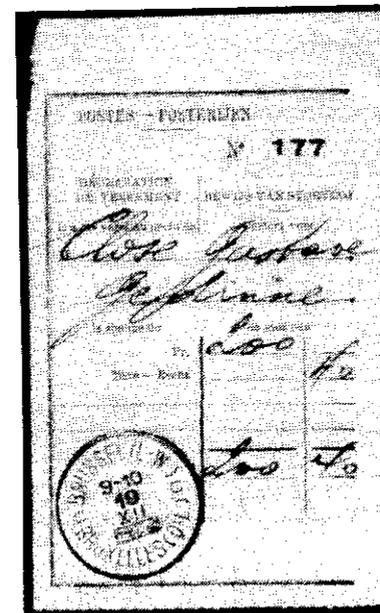
TARIF LETTRE DU 01/07/1909 AU 30/09/1914 PAR 20 GR. : 0,10 Fr

DE 40,1 GR. A 60 GR. : 0,30 Fr

DROIT FIXE DE RECOMMANDATION DU 01/11/1879 AU 31/10/1920 : 0,25 Fr

BRUSSEL(L.-W.) BRUXELLES(Q.-L.)

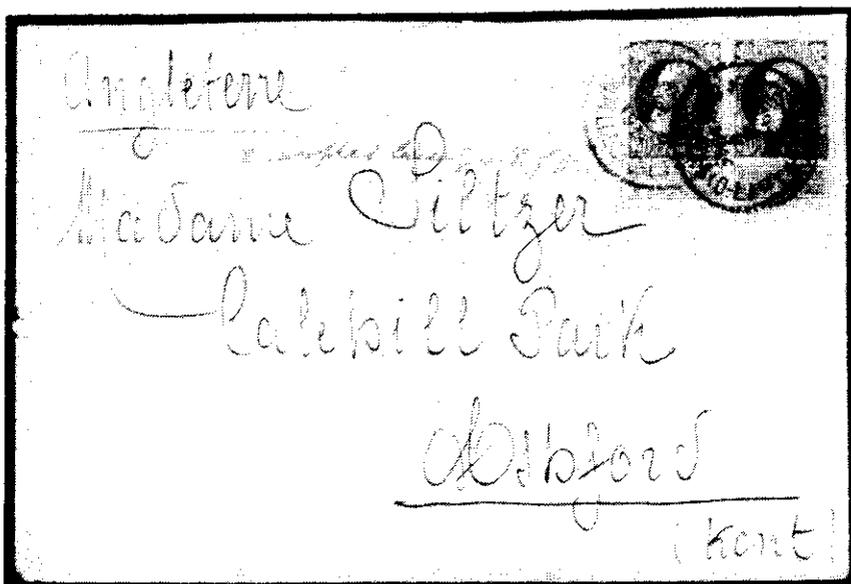
TYPE 9c1 : CACHET A DATE SIMPLE CERCLE OBLITERANT Ø 28 MM
BILINGUE A PREDOMINANCE NEERLANDAISE
CARACTERES "ANTIQUES" DE 3 MM
LITTERA DOUBLE : C C (DE PART ET D'AUTRE DU BLOC DATEUR)
BLOC DATEUR SUR 4 LIGNES (HEURE - JOUR - MOIS - ANNEE)
MOIS EN CHIFFRES ROMAINS - HEURE EN DEUX CHIFFRES
MILLESIME BLOQUE
DENOMINATION ABREGEE EN : BRUSSEL (L.-W.) BRUXELLES (Q.-L.)



TALON D'UN BULLETIN DE VERSEMENT D'UNE SOMME DE 200 Frs. EFFECTUEE LE 19/12/11

BRUSSEL(L.-W.) BRUXELLES(Q.-L.)

TYPE 9 d : CACHET A DATE SIMPLE CERCLE OBLITERANT Ø 28 MM
BILINGUE A PREDOMINANCE NEERLANDAISE
CARACTERES "ANTIQUES" DE 3 MM - MILLESIME EN QUATRE CHIFFRES
LITTERA DOUBLE : D D (DE PART ET D'AUTRE DU BLOC DATEUR)
BLOC DATEUR SUR 4 LIGNES (HEURE - JOUR - MOIS - ANNEE)
MOIS EN CHIFFRES ROMAINS - HEURE EN DEUX CHIFFRES
DENOMINATION ABREGEE EN : BRUSSEL(L.-W.) BRUXELLES(Q.-L.)

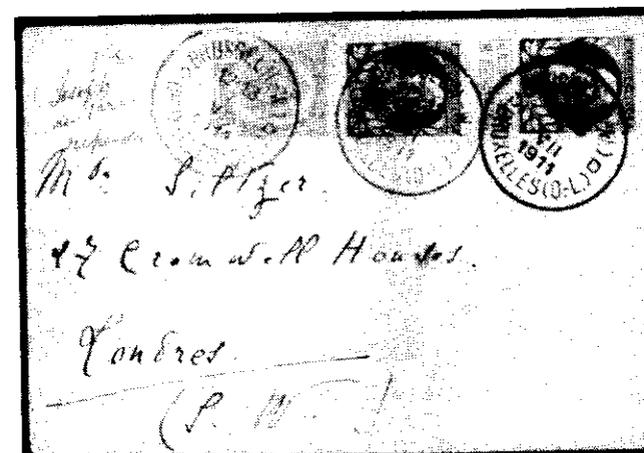


LETTRE ORDINAIRE D'UN POIDS MAXIMUM DE 40 GR. (DOUBLE PORT) EXPEDIEE LE 1/05/1911
VERS ASHFORD (ANGLETERRE).

TARIF DU 01/10/1907 AU 28/02/1921 : JUSQUE 20 GR. : 0,25 Fr
PAR 20 GR. EN PLUS : + 0,15 Fr

BRUSSEL(L.-W.) BRUXELLES(Q.-L.)

TYPE 9 d : CACHET A DATE SIMPLE CERCLE OBLITERANT Ø 28 MM
BILINGUE A PREDOMINANCE NEERLANDAISE
CARACTERES "ANTIQUES" DE 3 MM - MILLESIME EN QUATRE CHIFFRES
CARACTERE DU JOUR : 1,5 MM AU LIEU DE 3 MM
LITTERA DOUBLE : D D (DE PART ET D'AUTRE DU BLOC DATEUR)
BLOC DATEUR SUR 4 LIGNES (HEURE - JOUR - MOIS - ANNEE)
MOIS EN CHIFFRES ROMAINS - HEURE EN DEUX CHIFFRES
DENOMINATION ABREGEE EN : BRUSSEL(L.-W.) BRUXELLES(Q.-L.)

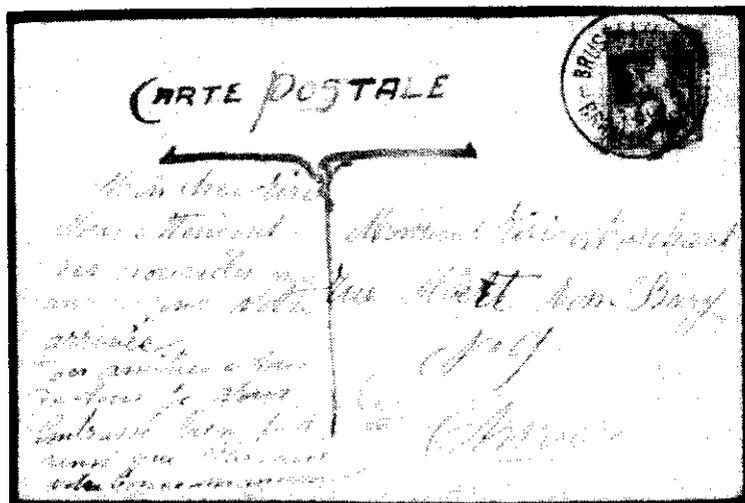


LETTRE ORDINAIRE D'UN POIDS MAXIMUM DE 20 GR. EXPEDIEE LE 7/07/1911 VERS LONDRES.

TARIF DU 01/10/1907 AU 28/02/1921 : JUSQUE 20 GR. : 0,25 Fr

BRUSSEL (L.-W.) BRUXELLES(Q.-L.)

TYPE 9 e : CACHET A DATE SIMPLE CERCLE OBLITERANT Ø 28 MM
BILINGUE A PREDOMINANCE NEERLANDAISE
CARACTERES "ANTIQUES" DE 3 MM - MILLESIME EN QUATRE CHIFFRES
LITTERA DOUBLE : E E (DE PART ET D'AUTRE DU BLOC DATEUR)
BLOC DATEUR SUR 4 LIGNES (HEURE - JOUR - MOIS - ANNEE)
MOIS EN CHIFFRES ROMAINS - HEURE EN DEUX CHIFFRES
DENOMINATION ABREGEE EN : BRUSSEL (L.-W.) BRUXELLES (Q.-L.)



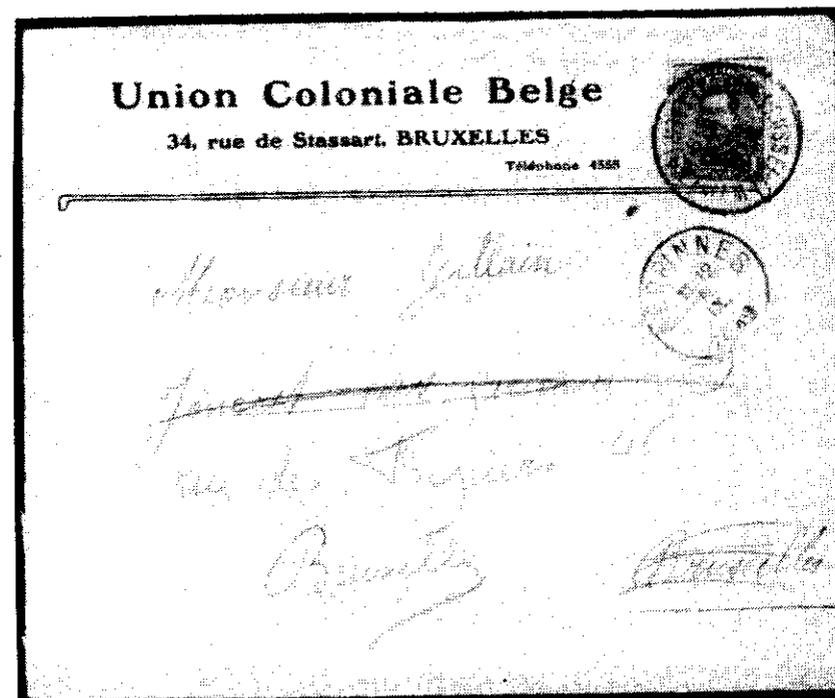
CARTE POSTALE DE FABRICATION PARTICULIERE ILLUSTRÉE (AVEC MENTIONS MANUSCRITES)

EXPEDIEE VERS ANVERS LE 21/12/1913.

TARIF CARTE POSTALE DU 01/11/1879 AU 30/09/1914 : 0,05 Fr.

BRUSSEL (L.-W.) BRUXELLES(Q.-L.)

TYPE 9 g : CACHET A DATE SIMPLE CERCLE OBLITERANT Ø 28 MM
BILINGUE A PREDOMINANCE NEERLANDAISE
CARACTERES "ANTIQUES" DE 3 MM - MILLESIME EN QUATRE CHIFFRES
LITTERA DOUBLE : G G (DE PART ET D'AUTRE DU BLOC DATEUR)
BLOC DATEUR SUR 4 LIGNES (HEURE - JOUR - MOIS - ANNEE)
MOIS EN CHIFFRES ROMAINS - HEURE EN DEUX CHIFFRES
DENOMINATION ABREGEE EN : BRUSSEL (L.-W.) BRUXELLES(Q.-L.)



IMPRIME D'UN POIDS MAXIMUM DE 25 GR. EXPEDIE LC 4/09/1919 VERS GERPINNES.

TARIF EN VIGUEUR AVANT LES HOSTILITES ET VALABLE JUSQU'AU 14/12/1919 : 0,01 Fr

C'est quoi ce timbre-là ?

(suite)

par Jean-Louis DECHESNE

Le facteur qui dessert mon bureau n'a pas croulé sous le poids des réponses à la question que je vous posais dans ma dernière chronique et je n'ai pas eu à départager des ex-æquo, dans la mesure où aucune réponse, ni bonne, ni mauvaise ne m'est parvenue. La rivière qui coule d'Eupen à Verviers s'appelle Weser en territoire germanophone et Vesdre en français.

LETTRE D

DANMARK :

Il s'agit bien sûr du Danemark

DANZIG :

sur timbres allemands puis sur timbres spécifiques : Dantzig (orthographe française). Ancienne ville hanséatique sur la Baltique à l'embouchure de la Vistule (Weichsel en allemand). Elle a appartenu aux Chevaliers Teutoniques, à la Pologne, annexée par la Prusse en 1793, occupée en 1807 par les Français, attribuée à la Prusse au Traité de Vienne (et non de Versailles comme l'écrivent erronément Rossiter et Flower qui, comme vous le savez, n'en sont pas à une approximation près), elle est le chef-lieu de la Prusse Occidentale et est incorporée dans l'Empire Germanique avec le reste du royaume de Prusse en 1871.

A la fin de la première guerre mondiale, la région de Dantzig était revendiquée par les Allemands et les Polonais. Le Traité de Versailles en fit un territoire indépendant sous le nom de "Freie Stadt Danzig" (Ville libre de Dantzig). Il s'agit en fait de plus qu'une ville : 73 localités comptant 96 bureaux de poste composaient cet état qui fut réincorporé au 3ème Reich le 18/9/1939 et redevint polonais après la 2ème guerre mondiale. La ville porte dès lors son nom polonais : "Gdansk."

Les timbres allemands non surchargés y eurent cours jusqu'au 19 juillet 1920 (très recherchés pour la période du 1/1/1920 au 19/7/1920. On ne peut bien sûr les reconnaître qu'aux oblitérations). Des timbres allemands surchargés Danzig furent émis le 14/6/1920 (valables jusqu'au 30/6/1927). On peut donc trouver des affranchissements mixtes (également très recherchés). Les timbres spécifiques de Dantzig furent émis le 31/1/1921. Dantzig connut une inflation à peine moins catastrophique que celle de l'Allemagne à la même époque : le tarif maximum de la lettre hors du canton était à Dantzig de 1 Milliard de mark le 25/10/1923 comme en Allemagne, mais cette dernière vécut un mois d'inflation de plus. D'où, elle atteignit le record de 100 milliards de marks pour la lettre du canton au 1/12/1923. Dès lors, la faciale la plus fabuleuse de Dantzig n'est

"que" de 500 millions, celle de l'Allemagne étant de 50 milliards. Un bureau de poste polonais a fonctionné dans le port de la ville libre de 1925 à 1939. Il utilisait des timbres polonais surchargés "Port Gdansk"

DARDANELLES :

en caractères latins sur timbres russes, voir Levant russe.

DDR :

Deutsche Demokratische Republik (République démocratique allemande), autrement dit, Allemagne de l'Est.

Cette abréviation n'apparaît sur les timbres qu'à partir de 1961 et prend progressivement la place de l'appellation complète pour disparaître en juillet 1990, quelques mois après la chute du régime.

DÉDÉAGH :

sur timbres français ou sur timbres spécifiques.

Port de la Thrace occidentale qui s'appelait aussi au gré des oblitérations, Dédéaghadj ou Dédé-Aghadj. Il faisait partie du vilayet d'Adrianople dans l'ancien empire ottoman. La ville fut conquise par les Bulgares au cours de la 1ère guerre balkanique, les Grecs la conquirent pour la reperdre en septembre 1913 et la récupérer au Traité de Sèvres (août 1920). La ville s'appelle actuellement Alexandroupolis.

Les Français y eurent un bureau de poste qui utilisa d'abord des timbres français ordinaires qu'on ne reconnaît qu'à l'oblitération 5155 (grands chiffres). De 1893 à 1902, une série de timbres au type Sage fut surchargée Dédéaghadj et en 1902, des timbres spécifiques aux types Blanc, Mouchon et Merson y furent utilisés.

Pour ne rien simplifier, l'unité monétaire était la piastre divisée en 25 centimes. D'où, tous les timbres d'une faciale de 25 ct. ou plus sont surchargés en piastre, même les timbres spécifiques.

(à suivre)

RÉSULTATS DE LA PREMIERE ETAPE DU CONCOURS

1. Pierre QUESTIAUX	91 pts.	7. Guy ROLAND	79,5 pts.
2. Michel DELFOSSE	89	8. Bernard HANNO	79,5
Albert DOYEN	89	9. Florent BOEYNAEMS	77
4. LELEU	83,5	10. Alain PIPART	59
5. Luc CUVELIER	82,5	Pierre GILSON	59
6. Franz BERTRAND	81,5	12. Daniel EGGEN	56,5

REALISATION INTER-MEMBRES DU JEUDI 15 MAI 1997

PAYS	DESCRIPTION	DEPART
1.) BELGIQUE		
LOT 1	: 1 L. DE MONS A CHARLEROI DU 28/06/1858 T.P. 7 (S/L 650)	180
LOT 2	: 1 C.P. DE KEMMEL A BEERSE VIA TURNHOUT DU 09/10/1900 T.P. 56 - DOC. PEU FREQUENT BUREAUX DEPART ET ARRIVEE : DEPOTS-RELAIS	175
LOT 3	: 1 C.I. DE ? A CINEY T.P. 56 OBL. AMBULANT ARLON BXL 2 DU 30/04/1902 + CACHET ARRIVEE CINEY	50
LOT 4	: 1 BILLET A ORDRE DE 145 Frs. EMIS A BRUGES LE 28/2/1912 T.P. 76 TARIF EXACT	50
LOT 5	: 1 Bde IMP. AVEC PUB "AU BON MARCHÉ" EXPEDIEE DE BXL A UCCLE LE 27/2/1926 T.Préo. 141 (2) TARIF EXACT	150
LOT 6	: 1 C.I. DE WAVRE A St LEONARD ON SEA (ANGLETERRE) DU 30/08 1919 T.P. 138 TARIF EXACT	50
LOT 7	: 1 L. REC. D'IXELLES 2 A ASCHAFFENBURG (ALLEMAGNE) DU 20/10/1925 T.P. 216 (S/L 750) TARIF EXACT	200
LOT 8	: 1 L. EXPRESS DE BXL PORTE DE NAMUR A BXL DU 16/5/1946 T.P. 691 ET 696 TARIF EXACT	85
LOT 9	: 1 RECU DE 304 Frs. EXPEDIEE COMME CARTE DE MEMBRE DE BRUGES A RENAIX DU 26/7/1952 T.P. 885 TARIF EXACT VERSO ETIQUETTE "REFUSE"	100
LOT 10	: 1 L. REC. DE LASNE A LASNE DU 06/02/1953 T.P. 715 - 832 847 A - 852 TARIF EXACT - ETIQUETTES DE NON-DISTRIBUTION "ABSENT" - "AVIS REMIS" - "NON RECLAME" - "RETOUR"	125
LOT 11	: 1 L. "PAR BALLON" DE VIELSALM A BXL DU 21/7/1971 T.P. 1286 (2)	125
LOT 12	: 1 L. REC. DE BXL 39 "OTAN" A WEZEMBEEK OPPEM DU 18/8/1978 T.P. 1647 ET 1649 TARIF EXACT	80
LOT 13	: 3 F.D.C. T.P. 2163 A 2165 "FLORALIES GANTOISES VII SUR F.D.C. SOIE C.O.B. 330	100
2.) BELGIQUE - TAXE		
LOT 14	: 4 L. + 1 C.P. (SUISSE) PERIODE 1965 - 1977 TAXEES PAR VI- GNETTES OU MARQUES "T" ROUGES	75
3.) BELGIQUE GUERRE 40/45		
LOT 15	: 4 BORD. "COLIS DU SOLDAT" 1/2 T.CH. FER 204 OBL. LASNES NOVILLE - THULIN - NEERHEYLISSSEM	90
LOT 16	: 1 L. EN FRANCHISE "PRISONNIER DE GUERRE" DU STALAG V A (LUDWIGSBURG) A MARCHIENNE AU PONT DU 30/6/1940 CACHET 19 (CENSURE) DU STALAG	885
4.) BELGIQUE -ENTIERS-POSTAUX		
LOT 17	: CARTES POSTALES SPECIALES CA 15/CA 27 C.O.B. 390	120

5.) SUISSE

LOT 18	: 2 L. BF ZURICH A MUNICH DES 24 ET 27/11/1919 T.P. 136 (4) ET 138 (3) + 1 L. REC. DE LUZERN A SANGERHAUSSEN DU 1/6/31 T.P. 203 ET 205 (2)	75
LOT 19	: 1 L. "PAR AVION" DE GENEVE A ELISABETHVILLE DU 23/11/1959 T.P. SERVICE 394 (2) - 395 - 396 OBL. U.I.T. CONFERENCE DE PLENIPOTENTIAIRES GENEVE	125

6.) REPUBLIQUE DU CONGO

LOT 20	: 2 F.D.C. T.P. 551 A 566 OBL. 15/9/1964 C.O.B. 340	100
LOT 21	: 2 F.D.C. T.P. 617 A 624 OBL. 01/05/1966 C.O.B. 170	50

7.) POLOGNE

LOT 22	: 7 PREMIERS VOLS OU COMMEMORATIFS PERIODE 1966/1972 : VAR- SOVIE/BAGDAD - VARSOVIE/MONTREAL - VARSOVIE/BOSTON - VARSOVIE/TORONTO	75
--------	---	----

8.) FRANCE

LOT 23	: 1 L. DE PARIS A LE MANS DU 25/7/1924 T.P. 184 (S/L 35 FF)	75
LOT 24	: 1 L. "PAR AVION" DE PARIS A BEYROUTH DU 7/5/1951 T.P.Aér. 23 + CACHET lier SERVICE DIRECT PAR AIR FRANCE	100

9.) LITTERATURE

LOT 25	: TIMBROSCOPIE N° 1H (HORS SERIE) DU 101ème ANNIVERSAIRE	150
--------	--	-----

26.	BELGIQUE	:1470/73 - 1474/77 - 1652/55	**	220	120
27.	FRANCE	: 261	*	1000	900
28.		: 421	**	45	90
29.		: 446		30	60
30.		: 989/94		1100	2200
31.		: 1152/55		30	60
32.		: 1582/85		25	50
33.		: 1413		20	40
34.		: 1706/09		30	60
35.		: 1732/33		50	100
36.		: 1744/48		40	80
37.		: 1806/10		25	50
38.		: 1847/52		50	100
39.		: PA 60		100	300
40.	SARRE	: 391/410	**	485	970
41.		: 277		425	850

42.	RHEINLAND : Pfalz 24/29	*	150	225
43.	WURTEMBERG : 22/27		125	185
44.	MONACO : 890/93	**	55	110
45.	BELGIQUE : C 23		200	90
46.	C 22		260	115
47.	C 20		240	105
48.	C 19		180	80
49.	divers		-	195
50.	2367/68		100	45
51.	2323/24 - 2339		140	60
52.	2328/31		120	50
53.	2189/90 - 2315/17		160	65
54.	2031/33		220	100
55.	2009		110	50
56.	1999/2000		115	50
57.	1984/85		190	80
58.	1932/35		155	70
<hr/>				
59.	BELGIQUE : 998/1004	**	1300	700
60.	12 A - coin de feuille	ob.	4500	2000
61.	1153/58		450	225
62.	1205/11		240	120
63.	1176/81		700	350
<hr/>				
64.	BELGIQUE : BF 26	**	6400	2950
65.	BF 50/51		225	110
66.	BF 48		180	80
67.	BF 46		110	50
68.	641/46		300	130
69.	674A/89A		500	220
70.	1032/36		950	425
71.	LUXEMBOURG : 372/83	ob.	450	200
<hr/>				
72.	BELGIQUE : 7	ob.	300	75
73.	8		4300	900
74.	690/96	**	245	75
75.	701/09		165	50
76.	819 + 821		1080	310
77.	994/95		380	100

78.	BELGIQUE : Serv. 57/63 + 62v	*	1450	430
79.	Serv. 64/67 + 66P + 67P ..	**	244	70
80.	Serv. 72/84		276	85
81.	CF 27	ob.	620	120
82.	BF 35 à 38	**	415	120
83.	BF 35 + 39 + 42 à 44		275	85
84.	BF 52 + 55 à 57		335	100
85.	BF 59 à 61		350	100
86.	BF 63		360	110
87.	BF 64		375	110
88.	BF 65		340	100
89.	BF 35 + 37 à 39	ob.	345	100
90.	BF 40 à 46		375	110
91.	BF 47 + 48 + 55		415	125
92.	BF 56 à 59		575	175
93.	LUXEMBOURG : 534/39	**	550	165
94.	FRANCE : 294	ob.	110	110
95.	ANGLETERRE : 103		300	100
96.	150/150A		205	70
<hr/>				
97.	BELGIQUE : 27	*	900	200
98.	62	ob.	800	160
99.	83	**	1450	380
100.	258/66	*	3000	750
101.	403	**	400	120
102.	436		2400	800
103.	483		530	200
104.	979/85		2350	820
105.	987/89		520	200
106.	994/95		380	140
107.	1005/07		5500	1600
108.	1013/18		430	150
109.	1032/36		950	300
110.	1076/81		525	180
111.	1133/38		800	250
112.	1139/46		510	180
113.	1153/58		480	160
114.	1182/87		365	120
115.	CF 400/03		1450	360
116.	OC 73	ob.	270	60
117.	T.B. 13/15	*	620	150

118.	BELGIQUE:	Serv. 42/46.....	*	1125	200
119.		Années 63 et 64 complètes	**	2126	600
120.		Années 66 et 67 complètes		1771	500
121.		CA 2/9.....		190	60
<hr/>					
122.	CANADA :	887 + 901.....	**	25	50
123.	FRANCE :	922.....		24	48
124.		925.....		25	50
125.		1132/38.....		65	130
126.		1187/88.....		20	40
127.		1398/99.....		25	50
128.		1499/1506.....		90	180
129.		1590/95.....		30	60
130.		1695/98.....		50	100
131.		1723 + 1768/69.....		33	65
132.		1811/13.....		50	100
133.		1863/67.....		25	50
134.		1914/21 + 2008/09.....		100	200
135.	BELGIQUE :	471/77.....		1600	640
136.		288A.....		3000	1200
137.	ESPAGNE :	1119.....		22	45
138.	FRANCE :	383 + 618.....		82	170
139.		PA 30/33.....		2050	4000
140.		PA 38/41.....		175	350
141.		PA 44.....		80	150
142.		PA 57.....		50	100
143.	Gde. BRETAGNE :	118.....	ob.	450	450
144.	ITALIE :	873/74.....	**	25	50
145.	MONACO :	35.....		35	70
146.	BERLIN OCC. :	339/52 sauf 351A, D, H	**	184	460
147.		125/135A.....		350	875
148.		102.....	*	400	1000
149.		96/97.....	ob.	160	400
150.		92/95.....	**	188	470